

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	89 (2001)
<b>Heft:</b>	1448
<b>Artikel:</b>	Michée Chaudron, dernière sorcière brûlée à Genève
<b>Autor:</b>	Bugnion-Secretan, Perle
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-282184">https://doi.org/10.5169/seals-282184</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Michée Chaudron, dernière sorcière brûlée à Genève

Perle Bugnion-Secretan

1620. Un couple quitte le village savoyard de Boège pour Genève. Elle a pour dot quelques ustensiles de ménage et le trésor d'herbes médicinales qu'elle a récoltées avec une vieille tante. Lui a un travail dans un atelier de cardage de soie. Ils s'installent dans une modeste chambre avec coin cuisine, qu'ils louent dans le quartier de Saint-Gervais. Elle trouve une petite occupation de manutention dans une teinturerie. Ils ne frayent guère avec les gens du quartier.

En 1628 déjà, une épidémie de peste sévit à Genève. Michée Chauderon soigne son mari chez elle, au mépris de toutes les ordonnances. Il guérit, mais leur fillette succombe, et son cadavre est emmené à la fosse commune. Les ateliers de

soierie de Genève cèdent devant la concurrence de Zurich et Bâle, et le mari perd sa place. Michée ne retrouve qu'un travail de blanchisseuse, passant ses journées les mains dans l'eau froide du Rhône. Lui est sans emploi et se met à boire. Un soir d'hiver, ivre, il ne retrouve plus son chemin et erre dans les rues de Genève jusqu'au moment où, épuisé, il se couche devant une porte cochère et s'endort. Les tisanes de Michée ne réussiront pas cette fois à le tirer d'affaire. Après sa mort, la vie se traîne pour Michée, de plus en plus isolée et repliée sur elle-même.

Pour les gens du quartier, la vie est difficile et triste. En 1651, une nouvelle épidémie ajoute aux angoisses dues aux malheurs du temps. On cherche un bouc émissaire, faute de trouver les secours nécessaires. Cette femme étrangère, prématûrément vieillie par ces travaux épuisants, cette femme qui a parfois guéri un enfant ou une femme relevant de couches avec des remèdes qu'ignorent les «vrais» médecins, cette femme ne serait-elle pas un peu magicienne, et même sorcière? Les comères de Saint-Gervais qui battaient leur

linge avec elle dans les eaux du Rhône, ont vite fait de la dénoncer. La police et la justice s'emparent d'elle. On l'enferme dans des conditions inhumaines, on la torture. Epuisée après quelques jours, elle avoue avoir eu des relations avec le diable. Sous les huées de la foule, on la conduit au bûcher, là-même où un siècle plus tôt on a supplicié Michel Servet parce qu'il prêchait une théologie qui s'écartait de celle de Calvin. Le bourreau a un geste de pitié et la fait mourir par pendaison avant de livrer son corps aux flammes. C'était le 6 avril 1652.

On a réhabilité Servet en lui dédiant un monument commémoratif, à l'emplacement de son martyre et de celui de Michée Chauderon. On vient de dédier à celle-ci une rue de Genève. Mais les enfants qui se costument en sorcières pour l'Escalade ou ailleurs pour Halloween ou le carnaval, savent-ils quelles souffrances on a fait subir aux prétendues sorcières?

(Source: Ferrero, Monique, *Requiem pour une sorcière*, Ed. Capedita, Yens VD, 1540 p.)



0003882

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET  
UNIVERSITAIRE  
SERVICE DES PERIODIQUES  
1211 GENEVE 4

JAB  
1227 Carouge

Femmes  
EN SUISSE